



 Adresse : 6743, rue Marquette

Travaux de balcons, de portes et de fenêtres

Nous avons reçu les budgets pour réaliser des **travaux majeurs pour empêcher l'air et l'eau d'entrer dans l'immeuble.**



Nous ferons ces travaux :

- 1 Réparer les briques
- 2 Remplacer les balcons avant et arrière
- 3 Remplacer les portes et les fenêtres
- 4 Remplacer les supports au-dessus et en-dessous des fenêtres.
- 5 Refaire la toiture
- 6 Réparer les fondations
- 7 Installer une ventilation dans le vide sanitaire
- 8 Remettre en état le terrain
- 9 Enlever la moisissure là où c'est nécessaire



Impliquez-vous

Ce que vous **devez faire**

1. **Lorsque l'entrepreneur vous le demandera**, vous devrez :
 - **préparer votre balcon** (voir fiche en annexe);
 - **faire déplacer votre antenne satellite** (voir fiche en annexe);
 - dégager votre salon;
 - préparer vos fenêtres (le moment venu, votre agent de liaison vous remettra toutes les informations);
 - **entrer dans l'immeuble par une autre entrée** que l'entrée principale.
2. **Surveillez les avis** sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement ou sur votre balcon. L'entrepreneur vous informera **au moins 48 heures à l'avance**. Les rendez-vous seront fixés entre 8 h et 17 h.
3. **Soyez présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille. Si, malgré tout, vous n'avez trouvé personne, informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison, le plus rapidement possible.

Lors des **rencontres**

- **Une rencontre sera réalisée en août 2023** pour vous donner plus de détails et répondre à vos questions. **Surveillez les avis**
- Vous nous avez dit que vous souhaitiez que les couleurs des panneaux décoratifs des balcons soient bien agencées (consultation du 27 février 2018). Après la réalisation des travaux en 2020, nous constatons que les panneaux verts ne s'harmonisent pas bien avec le reste. Ils seront donc repeints en noir.



Calendrier

De la fin d'août 2023
à mai 2024



Horaire

Du lundi au vendredi,
de 7 h à 17 h



Entrepreneur

Les Entreprises Fraser
et Gauthier inc.



inconvenients pendant les travaux

- Bruit et poussière
- Présence des ouvriers dans les logements et dans l'immeuble
- Présence d'équipements (machinerie, conteneur, toilette, échafaudage)
- **Vous n'aurez pas accès à vos balcons** à certains moments. Surveillez les avis à cet effet.
- L'issue de secours arrière sera reconfigurée à certains moments, particulièrement lors du remplacement des escaliers arrière.
- Les **antennes satellites seront installées de façon permanente sur le toit.**

pourquoi réaliser des travaux

Des travaux sont nécessaires pour améliorer votre qualité de vie. Les travaux visent à rendre votre immeuble plus étanche et empêcher l'air et l'eau d'entrer.

Depuis 2019, nous avons investi près de 3,25 M\$ pour rénover les bâtiments situés au 6645, rue Garnier, au 6625 et 6632, rue Marquette ainsi qu'au 6565 et 6575, rue Clark. Les travaux sont en cours aux immeubles situés au 6641, 6651 et 6661, rue Marquette.

Si les budgets le permettent, les bâtiments suivants seront rénovés dans les années à venir :

- Du 6250 au 6260, rue De Lanaudière
- Du 7240 au 7250, rue Fabre

Investissements : Près de 1,2 M \$

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Des questions concernant le chantier ?

JULES BRENEZ

Agent de liaison | 514 868-3935 | jules.brenez@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec

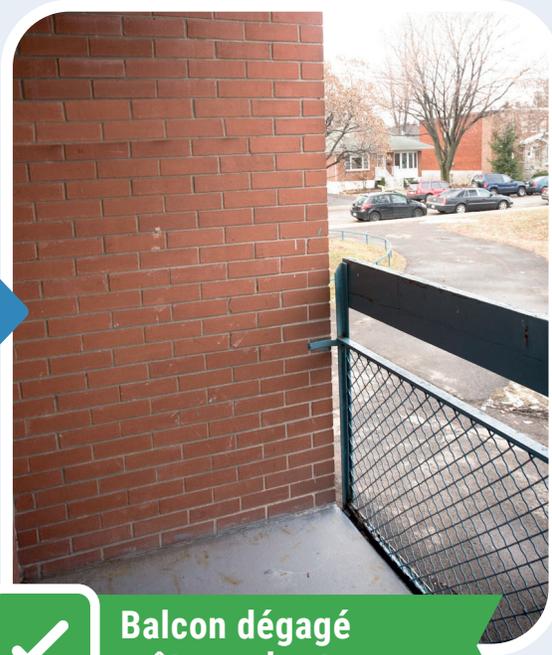
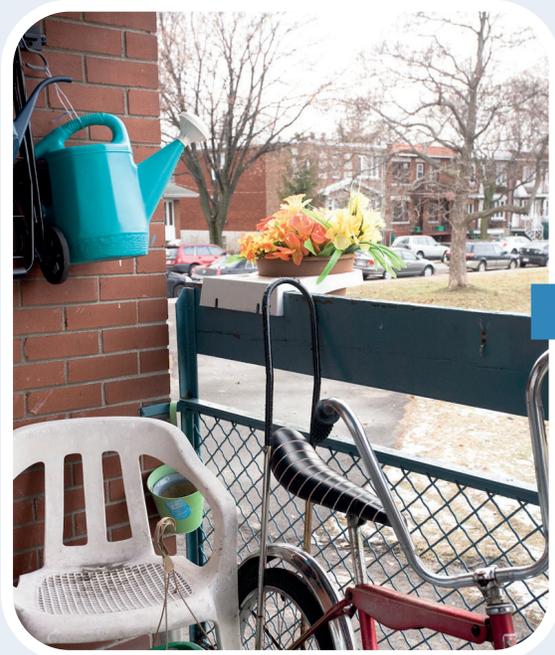


Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre balcon



Balcon dégagé
prêt pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes, les pots à fleur et le mobilier.



Office municipal
d'habitation
de Montréal



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre antenne satellite

Si vous avez une antenne satellite, vous devez :

- La faire déplacer sur le toit de votre immeuble.
- La faire installer par votre fournisseur de services.



Les étapes à suivre :

1. Prenez rendez-vous avec votre fournisseur de services. Choisissez un jour de semaine entre 8 h 30 et 15 h 30.
2. Appelez-nous au 514 872-6646 de la visite du technicien. Prévenez-nous au moins 24 heures à l'avance.
3. Lorsque le technicien est sur place, appelez-nous. Un employé de l'OMHM se déplacera pour lui donner accès au toit.
4. Faites-vous rembourser les frais d'installation en communiquant avec votre agent de liaison, Jules Benez au 514 868-3935. Ayez votre facture en main.

Si votre antenne n'est pas été déplacée avant le début des travaux, elle sera débranchée et retirée.